

N/REF : 10/02/2026 14H57 C:000003 I:80329
V/REF : AC/C39561
V/Email reçu le Mardi 10/02/2026 a 14H57

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. NPA
IMMEUBLE : RES. NYMPHEA - NPA
1BIS, RUE MADELEINE BRES
RESIDENCE NYMPHEA
35590 L'HERMITAGE

Rennes, le 24 Avril 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 1BIS RUE MADELEINE BRES - LOGT VACANT SUR PASS DU 14 AU 20/04
LOGEMENT N° 107255, PORTE N°28, 2° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : QUALIGAZ - GAZ 107255 NPA - (NPA - 01 - 01)
ATTESTATION GAZ AVEC OBTENTION QUALIGAZ
TRAVAUX NÉCESSAIRE A L'OBTENTION

Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 14/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
REMARQUE : LOGEMENT DÉJÀ RELOUÉ
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : ASBENCE DE COMPTEUR GAZ. PRÉSENCE D'UN ROAI MAIS NON UTILISÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 15/04/26 a 16H20 Mme S FARUEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL178-Attest.diagn.gaz locat./+QUALIGAZ	1	123,50	123,50
	TOTAL H.T.			123,50
	T.V.A. a 10,00%			12,35
	TOTAL T.T.C.En EURO			135,85

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.